

de la langue littéraire. La langue que l'on apprend ainsi était excellente sans doute, puisque l'on étudiait ici de préférence et presque exclusivement les chefs-d'œuvre classiques de la littérature française ; elle était juste et ferme ; mais parce qu'elle était trop livresque, elle se transposait péniblement dans nos œuvres écrites comme dans la conversation. Notre langue gardera longtemps des marques de ce premier état. Pendant le dix-neuvième siècle, elle ne prendra que lentement les habitudes, l'agilité, les moyens plus souples d'expression qu'elle aura acquis en France. C'est ce qui donnera quelquefois à notre prose ce caractère un peu ancien, archaïque, dit-on aussi, que remarquent les lecteurs français.

Il ne faut, d'ailleurs, pas reprocher à notre langue les vertus anciennes qu'elle a gardées, les tours et les mots qui lui viennent de la grande époque. Tout cela est une particularité caractéristique et une richesse pour elle. Et tout cela lui fait grand honneur, quand ceux qui l'écrivent la manient avec une suffisante dextérité.

Notre vocabulaire contient un certain nombre de mots empruntés aux parlers des provinces de France, ou créés ici, qui sont passés dans notre langue littéraire, et qui sont une part précieuse de son originalité. Il n'est pas opportun que notre langue se charge de tous les néologismes qui sont créés en France, et qui sont parfois de fabrication suspecte ; il sera toujours désirable qu'elle s'enrichisse de mots nouveaux, créés ici, pourvu qu'ils soient de bonne venue, ou, qu'étant bien faits, ils désignent des choses de chez nous.